

savons que lorsque Marie Cléberg, fille de Jean Cléberg et de Pelonne Bonzin, et épouse de Théodore de Châlon, revendit cette terre, en 1625, à Jacques Moyron, avocat en la sénéchaussée de Lyon, ce fut au prix de 55,000 livres (21).

Ajoutons enfin qu'en 1564, Claude, baron de Montagny, vendit la seigneurie de Mogneneins, à David Cléberg, fils de Jean, qui la revendit, en 1594, à Claude Trellon, avocat en la sénéchaussée et présidial de Lyon (22).

Mais de tous nos commerçants lyonnais, celui qui se rendit acquéreur du plus grand nombre de terres seigneuriales, fut Jean Camus.

Jean Camus appartenait à une ancienne famille originaire d'Auxonne. Son premier auteur connu est Nicolas Camus, capitaine et maire perpétuel de cette ville. Son fils, Maurice, *alias* Geoffroy, fut maître d'hôtel du duc de Lorraine, et son petit-fils, Pernet Camus, aussi capitaine et maire perpétuel d'Auxonne (23).

Jean Camus, fils de Pernet, vint dès le commencement du XVI^e siècle s'établir à Lyon, où il acquit une grande fortune dans le commerce de l'épicerie. Il fut ainsi l'un des marchands-épiciers qui signèrent les ordonnances du grabeau ou grabelage, le 3 avril 1519 (24). Nous le voyons

(21) Archives de la Charité. B. 165.

(22) Guichenon. *Hist. de la souveraineté de Dombes*. I, 108.

(23) Archives de la Cour d'appel de Lyon. *Insinuations*. Vol. 122, fol. 175. — Mss. de Guichenon. VIII, n^o 33. — XXIII, n^o 46. — XXVI, n^o 35. — Courtépée. *Description du duché de Bourgogne*. II, p. 425.

(24) Archives municipales. *Registres consulaires*. Ann. 1519. — Le grabeau était un droit qui se levait à la douane, au profit du Consulat,